



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « **MONAC-O-BANGE** » [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Guillin 3-5 à 6790 AUBANGE, et cadastré 1e division, section A, n°52A, 54, 56A, 58A, 70D et 2543A.

Le projet consiste en la **démolition et reconstruction de cinq appartements et un rez-de-chaussée commercial**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Ecart(s) au Guide Communal d'Urbanisme :

- * Application d'un bardage en bois sur les façades ;
- * Seuils des baies en aluminium ;
- * Pare-vues en bois ;
- * Toiture plate du volume secondaire

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/07/2026 au 20/08/2026 au Collège communal (référence du dossier 45/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 29/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée

